

Les subsides

«Je n'ai jamais dit que notre position et nos résultats concernant les pluies acides étaient un triomphe»... «ils apparaissent simplement comme un triomphe face à l'absence de progrès...»

Nous avons le sous-comité auquel ont participé un certain nombre de députés au fil des années. Nous avons les titres des rapports, *Les eaux sournaises* et *Le temps perdu*. L'opinion de la Chambre ne fait aucun doute. Elle considère qu'il faut que nous ayons un accord. Mais je demande aux députés d'admettre que, comme je l'ai dit il y a quelques instants, nous ne sommes pas ici au Sénat ou à la Chambre des représentants des États-Unis. Nous sommes un Parlement canadien qui essaie de déterminer comment il peut influencer de la façon la plus efficace possible sur un pays qui se trouve être notre meilleur ami, un pays dans lequel on trouve au Sénat, au Congrès et à la Maison blanche des républicains et des démocrates qui partagent notre point de vue. Mais n'oublions pas qu'il y a aussi des démocrates de même que des républicains qui ne sont pas d'accord avec nous. Tel est donc notre problème, et c'est de ce problème que je demande aux députés de tenir compte.

● (1550)

Il va arriver un moment où nos concitoyens ne nous prendront plus au sérieux si nous ne faisons rien d'autre que de pinailler pour savoir qui en a fait le plus et pourquoi l'autre ne l'a pas fait. Cela nous fait une belle jambe. Je ne m'attends pas à la perfection ici et je ne ferai jamais l'erreur d'un député qui a dit: «Le problème de cet endroit c'est qu'on y fait trop de politique». La Coalition canadienne sur les pluies acides est l'un des groupes de notre pays qui ont fait le travail le plus remarquable dans ce domaine. Adèle Hurley, Michael Perley et tous ceux qui ont travaillé avec eux, notamment certaines des associations mentionnées aujourd'hui méritent nos éloges et notre appui.

La Coalition canadienne sur les pluies acides ne s'est pas contentée de dire: «Eh bien, maintenant que nous avons cette entente avec l'administration américaine, nous n'avons plus rien à faire». Ce n'est pas ce que nous disons, ce n'est pas ce que disent non plus les pourvoyeurs et les guides, ainsi que les provinces qui ont conclu les accords.

Mon collègue le député de Kenora-Rainy River (M. Parry) a lu une lettre envoyée au cours de la campagne électorale de 1984 par le très hon. premier ministre. Personne à la Chambre ne sera surpris d'apprendre que le texte de cette lettre ne m'est pas inconnu. Le premier ministre a déclaré que nous aurions notre propre plan en l'espace de six mois, que nous agirions unilatéralement dans la même ligne de pensée adoptée finalement par le député de Davenport lorsqu'il était ministre en 1984. N'a-t-il pas obtenu l'appui de tous les membres du sous-comité des pluies acides et de bien d'autres députés?

Je m'efforce donc d'expliquer que nous pouvons faire beaucoup ensemble, et quand le premier ministre assurait que nous allions mettre de l'ordre dans notre propre maison en l'espace de six mois, c'est exactement ce qu'a fait la ministre de l'Environnement du gouvernement actuel, la députée de Rosemont (M^{me} Blais-Grenier). Il lui a fallu deux jours, je crois, pour donner suite à cette promesse en arrêtant les ententes nécessaires avec les provinces. Cela représente vraiment un progrès.

Dans une très large mesure, le geste unilatéral que nous avons posé a donné au premier ministre la caution morale dont il avait besoin pour tenir le langage suivant au président des États-Unis: «Nous comprenons qu'un large fossé nous sépare sur cette question. Nous ne venons pas vous voir les mains vides, cependant. Nous sommes convaincus que ce problème nuit tellement à nos économies respectives que nous sommes prêts à dépenser autant d'argent pour le régler. Voilà les mesures que nous acceptons de prendre. Nous donnons l'exemple en tant que gouvernement fédéral et nous avons convaincu toutes les provinces et toutes les parties intéressées de nous soutenir dans nos démarches».

Jusqu'à ce jour, nous avons été freinés par nos adversaires aux États-Unis qui parlaient de conspiration des Canadiens pour détourner les Américains des problèmes énergétiques ou simplement pour leur vendre leur électricité. Que c'était de la frime de notre part. J'ai discuté avec des juristes qui défendent une telle position aux États-Unis. Je leur ai démontré qu'ils étaient vraiment de mauvaise foi. Nous aurions été continuellement en butte à de tels arguments tant que nous n'aurions pas vraiment joué cartes sur table en consentant l'effort que nous venons de faire.

La même chose vaut pour les émissions des véhicules automobiles. Le député de Davenport se rappelle très bien que lorsque le sous-comité des pluies acides a siégé à Toronto à propos de ces émissions, il y a plusieurs années de cela, le ministère des Transports ne s'est même pas donné la peine d'envoyer un témoin.

Je ne tiens pas à dresser ici l'historique des mesures anti-pollution. Mais je voudrais rappeler qu'à part défendre notre vie à tous, s'il est une cause qui vaille la peine d'envoyer un message, c'est bien celle-là. Mais il faudrait le faire en considérant que le but est effectivement d'envoyer un message, c'est-à-dire en gardant toujours à l'esprit, en tant que parlementaires, que nous traitons avec un pays souverain qui est notre allié et notre ami. Nous n'avons pas à être d'accord avec eux en tout, nous pouvons être en désaccord avec eux sur bien des points, mais nous devons vivre ensemble et nous devons discuter avec eux d'une façon qui respecte leur dignité, et c'est ce que le premier ministre a tâché de faire à mon avis. J'espère que les députés reconnaîtront le mérite là où je crois qu'il s'impose vraiment.

Le président suppléant (M. Turner (Ottawa-Carleton)):
Questions ou observations.

M. Penner: Je n'ai pas de question, mais je tiens à dire au député que la qualité de son intervention constitue le meilleur exemple de ce que devraient être les débats à la Chambre des communes. C'est exactement le genre de discours que nous espérons entendre de la part du ministre de l'Environnement (M. McMillan) en réplique à la motion du député de Davenport (M. Caccia). Nous avons entendu un discours d'un genre tout à fait différent, et je ne décrirai pas en détail aux députés comment ils devraient constater le contraste; je les inviterai seulement à consulter le *hansard* quand ils en auront le temps et à comparer; ils pourront tirer leurs propres conclusions.